

Réminiac le 6 mai 2020

Chères Réminiacaises et Chers Réminiacois,

Depuis le 15 mars 2020, notre pays connaît un séisme jamais atteint, pour les plus anciens, il peut rappeler la grippe espagnole ou la contagion de variole à Vannes dans les années 50. Le confinement qui nous est imposé pour contrer la propagation du COVID 19 est en passe de porter ses fruits. Si ce n'est pas encore gagné - soyons optimiste et j'espère que vous vous portez le mieux possible.

Aucun cas de maladie ou de suspicion n'a été décelé dans notre commune de Réminiac et je voudrais remercier l'ensemble de la population d'avoir respecté les gestes barrières préconisées.

Certes, la mairie est fermée au public, cependant le secrétariat reste joignable à tout moment au n° 02 97 93 22 83 ou au 06 10 66 28 08 en cas d'urgence absolue.

Les membres élus du CCAS s'investissent en contactant chaque semaine par téléphone tous les réminiacois de plus de 70 ans isolés ou en couples pour s'assurer de leur santé ou de leurs besoins. Chaque semaine également, l'exécutif du conseil municipal de Réminiac se réunit avec les anciens et nouveau adjoints pour traiter des affaires courantes, tant que le conseil municipal issu des urnes du 15 mars n'aura pas été mis en place officiellement.

Concernant les masques qui vous sont remis ce jour, ce sont les nouveaux élus qui se chargent de vous les distribuer à domicile. Pour les personnes absentes, ils seront remis dans une pochette glissée dans votre boîte aux lettres. C'est ainsi que 2 masques par personne vous sont offerts : Un provenant de la communauté de Communes : Oust à Brocéliande Communauté et Un autre en tissu ,à laver avant utilisation, confectionné par des couturières de la commune = **CATHY, SOPHIE, ELIANE et VALERIE**.

Un très grand merci à ces bénévoles qui ont produit 400 masques pour vous !

Une seconde distribution de masques aura lieu dans la première quinzaine de JUIN lorsque nous seront livrés. Nous en avons commandé 1 000 à l'association des Maires de France. Ils vous seront distribués de la même façon.

La municipalité remercie toutes les personnes (particuliers et domicile partagé) qui ont apposés des banderoles » MERCI » marquant ainsi une reconnaissance envers le monde hospitalier et infirmier de notre commune.

Pour conclure, j'ai une pensée particulière pour le monde économique - commerçants, artisans, indépendants et entrepreneurs qui ne peuvent exercer leur activité (notamment le personnel du « Vieux Lierre » dont le restaurant venait de rouvrir).

La date du déconfinement approche, cependant attention au relâchement qui peut remettre en cause la ténacité des dernières semaines. L'école devrait reprendre à Réminiac le 11 mai progressivement avec des conditions drastiques d'organisation de distanciation. La cantine sera également ouverte mais les parents sont invités à munir les enfants de leur déjeuner, en attendant la reprise d'activité de la société de restauration.

Portez-vous bien !

Le Maire,

Michel MARTIN